

Derrière la vitre du nouveau crématorium de La Seyne

Cet après-midi-là, Madame X est devenue la 2834^e personne à être incinérée au crématorium de La Seyne-sur-Mer. C'est ce qu'indique son « numéro d'ordre », inscrit sur un badge et déposé dans l'urne. Après s'être recueillis en salle d'oraison, puis avoir assisté au « départ » du cercueil, proches et familles ont quitté l'établissement, situé dans la zone d'activités de Camp-Laurent, un peu plus de trente minutes seulement après leur arrivée. Dans deux heures, le service funéraire leur apportera les cendres de la défunte, dont ils disposeront ensuite selon leur volonté... et les limites légales autorisées.

Une réalité méconnue

Voilà pour la réalité visible et froide. Celle, parfois tragique, toujours douloureuse, que connaissent ceux qui ont un jour franchi les portes de l'un des trois crématoriums du département. Celui de La Seyne a été inauguré en janvier 2014. C'est l'entreprise de pompes funèbres Lévêque qui a obtenu de la ville son exploitation, jusqu'en 2039, via une délégation

de service publique. Cette société nous a ouvert ses portes avec beaucoup de pudeur, mais sans rien cacher d'une réalité méconnue du plus grand nombre, parce que rebutante a priori.

Regroupés derrière une vitre

« Ce n'est pas un travail comme les autres, acquiesce d'abord Rémi Laugier, directeur de l'établissement. Il y a une responsabilité particulière. Le respect des disparus mais aussi des vivants doit être omniprésent. » Rémi Laugier sait de quoi il parle. Il a travaillé à Cuers de 2004 à 2012. « L'une des différences, lâbas, c'est que l'on assiste au départ du cercueil sur un écran de télévision. Ici, pour le dernier au revoir, on a souhaité que les familles se regroupent derrière une vitre. »

La « salle du départ » reste inaccessible au public. Pour des raisons de sécurité, d'abord : « Imaginez si quelqu'un s'accrochait au cercueil... À l'intérieur de l'unité de crémation, la chaleur dépasse les 900 degrés. » Unité de crémation ?



Rémi Laugier, directeur du crématorium de La Seyne-sur-Mer, dans la salle d'oraison de l'établissement funéraire.

(Photo Dominique Leriche)

« C'est un four à pierres réfractaires qui fonctionne au gaz de ville. Toutefois, ce vocabulaire ne nous plaît guère. Comme nous préfé-

rons le terme crématiser à celui d'incinérer. Ce sont les déchets qu'on incinère. Dans ce métier, la terminologie est primordiale. »

90 min à un corps pour disparaître

Dans la salle technique, elle aussi fermée aux visiteurs, les énormes appareils impressionnent. « Tout est doublé, note Alexandre de Carlo, représentant du délégataire. Il y a deux unités, deux systèmes de filtration aussi, histoire de pouvoir pallier à une défaillance. » Le système de filtration est sans doute l'installation la plus chère. « Grâce à elle, il n'y a aucune pollution, aucune odeur, aucune fumée. » À l'intérieur de l'unité, visible par un oeilleton, la lumière orange, très vive, donne une idée de la chaleur dégagée. Pour autant, « il faut 90 minutes pour faire disparaître un corps de corpulence normale. L'homme est quand même constitué à 60 % d'eau. »

Une fois la crémation réalisée, tous les métaux sont retirés à l'aide d'un aimant : visserie du cercueil, plombages ou prothèses, par exemple. Ils seront recyclés par une entreprise spécialisée. Reste une opération rendue obligatoire par la loi : la pulvérisation, où comment faire disparaître les restes d'ossements. Le « calcius »

ainsi transformé en poudre très fine sera ensuite versé dans un « cendrier », puis dans l'urne.

Les cendres considérées comme un « corps »

Les gestes des employés sont mécaniques mais accomplis avec délicatesse. Depuis 2008 les cendres sont considérées légalement comme un « corps » et doivent être traitées avec le même respect. Cependant, il ne s'agit pas que d'une histoire de code civil. « Notre métier consiste en de l'accompagnement, explique Rémi Laugier. Ceux qui reçoivent les proches sont aussi ceux qui leur remettent l'urne, avec l'intégralité des cendres du défunt. On ne manipule pas n'importe quoi. »

Avant de partir, nous assistons à l'arrivée d'une nouvelle famille. Les visages sont fermés, enveloppés de tristesse. Au milieu des oliviers et de la verdure d'un site que l'on trouverait agréable en d'autres circonstances, la mort et la vie ont appris à cohabiter. Tant bien que mal, mais avec une sobriété exemplaire.

MA. D.